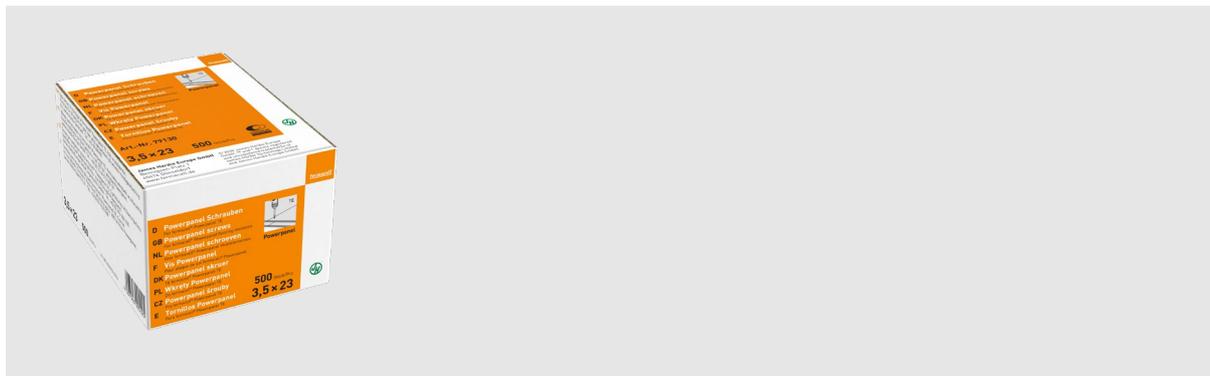


Vis fermacell™ Powerpanel TE

Pour les plaques fermacell® Powerpanel TE



PRODUIT

La vis fermacell™ Powerpanel TE a été spécialement conçue pour l'assemblage des plaques fermacell® Powerpanel TE. Elle permet de lier les éléments pendant le durcissement de la colle pour plaques de sol fermacell™.

PROPRIÉTÉS

Les vis fermacell™ Powerpanel TE se caractérisent par les propriétés suivantes :

- Assemblage facile
 - La géométrie spéciale du filetage assure une pénétration rapide sans grand effort et garantit un maintien parfait dans les plaques de sol
- Affleurage parfait
 - la géométrie de la vis assure un enfoncement optimal de la tête de vis dans la plaque fermacell® Powerpanel TE

MISE EN ŒUVRE

La vis est utilisée pour la fixation des plaques fermacell® Powerpanel TE.

Vous trouverez des indications détaillées sur la pose des plaques de sol fermacell® Powerpanel TE dans :

- Vidéo de pose – plaque de sol fermacell®
- Guide de pose et de planification – fermacell™ Système de chape sèche
- Guide de pose - fermacell™ Système de chape sèche

Données techniques	
Dimensions	3,5 x 23 mm
Consommation	env. 20 pièces/m ²
Consommation 3ème couche	env. 28 pièces/m ²
Ecartement entre les vis	assemblage de la battue : ≤ 150 mm Trame pour la 3 ^{ème} couche env. 200 x 200 mm

Données pour les négociés	
N° d'article	79130
Code EAN	40 0 7548 00542 5
Numéro du tarif douanier	73181499
Pièces/paquet	500 pièces avec embout
Paquet/carton	36 pièces

AUTRES REMARQUES

Le traitement des commandes, la livraison et les garanties que nous offrons sont soumis à nos CGV. Nos recommandations reposent sur de nombreux essais et expériences pratiques, elles ne remplacent cependant pas les directives, normes, homologations et fiches techniques applicables. En raison de la diversité des facteurs susceptibles d'influencer la mise en œuvre et l'application de ce produit, nous recommandons à l'utilisateur de toujours faire un essai de pose et d'application au préalable. Les informations que nous donnons sont donc indicatives et ne permettent en aucun cas de prétendre à un éventuel dédommagement.